



## Élections délégués de personnel dans l'entreprise

-----  
Par Mike22

Bonjour,

J'aurais aimé avoir un renseignement. Dans mon entreprise se tiennent la semaine prochaine les élections délégués du personnel d'où je me présente sur une liste il s'avère que une liste adverse colporte de fausses rumeurs sur notre dos du style qu'on veut supprimer les jours de RTT pour se faire payer ce qui est entièrement faux quelles sont nos possibilités pour faire taire ses rumeurs légalement parlant que ce soit en terme juridique ou que ce soit au niveau des ressources humaines ? De plus ce même syndicat c'est permis de promettre avant que les listes soient déposées légalement à des membres du personnel des places au niveau du comité d'entreprise sans savoir s'ils allaient être élu pour les attirer dans leur rang le sauf erreur de ma part cela est formellement interdit et à tenter de démarcher un membre de notre liste une fois les listes déposées. Merci pour vos précisions.

-----  
Par kang74

Doublon

[url=https://www.forum-juridique.net/travail/nlections-delegues-de-personnel-dans-l-entreprise-t42994.html]https://www.forum-juridique.net/travail/nlections-delegues-de-personnel-dans-l-entreprise-t42994.html[/url]